



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

ADOPTION DE L'ACTE D'ENGAGEMENT
PARTAGE DES ACTEURS DU NIORTAIS EN
FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE -
CREATION D'UN COMITE PARTENARIAL

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 18 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

DIRECTION DE PROJET AGENDA
21

**ADOPTION DE L'ACTE D'ENGAGEMENT PARTAGE DES ACTEURS
DU NIORTAIS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE -
CREATION D'UN COMITE PARTENARIAL**

Madame le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est engagée depuis plusieurs mois dans la mise en œuvre de son projet territorial de développement durable (agenda21). Cette démarche volontairement participative implique les agents de la collectivité et les habitants.

Toutefois la ville a souhaité donner une place singulière aux différents acteurs du territoire (institutions, entreprises...) en leur permettant d'enrichir le diagnostic partagé et d'œuvrer en faveur du développement durable.

Les partenaires ont réservé un accueil favorable à la sollicitation de la ville et ont souhaité la formaliser dans le cadre d'un « acte d'engagement partagé des acteurs du Niortais en faveur du développement durable » et la création d'un comité partenarial dans lequel ils siègeraient et ils y apporteraient leurs contributions.

Cet acte d'engagement, annexé à la présente délibération et soumis à l'approbation du Conseil municipal, a pour objet d'officialiser la création d'un comité partenarial accompagnant la mise en œuvre de projet de développement durable sur le territoire dans le respect de valeurs partagées qui sont décrites ci-après.

Ainsi, l'acte d'engagement :

- réaffirme l'indépendance de chaque structure et le rôle important de tous les acteurs du territoire dans la construction des projets de développement durable,
- fixe les engagements réciproques et les valeurs qui seront respectées dans le cadre d'une telle démarche multi-partenariale visant l'intérêt commun,
- donne à la Ville et à la CAN le rôle d'impulser et de mettre en synergie les projets en cours ou à venir qu'ils soient d'initiatives privées, publiques ou associatives.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acte d'engagement ;
- autoriser Madame le Maire à le signer ;
- autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à siéger au sein du Comité partenarial.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD